

# Compte rendu du Comité de Direction du 12 septembre 2023

## COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU MARDI 12 septembre 2023

### Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), M. Philippe MAURS, M. Jean François RODIER, M Thierry CRUEGHE, Mme IZAC Annie, Mme JOACHIM, Mme Marie-Christine MORIN, M. Jean Pierre MALICHIER.

### Suppléants présents :

Nombre de titulaires : 15

Nombre de titulaires présents à la séance : 8

Nombre de titulaires suppléés : 0

Absents excusés : Mme MONTEILLET, M. MATHONIER, M. FAUBLADIER, M. FABRE, M. LAUBERT et M. LENTIER.

### Ordre du jour

Secrétaire de séance : M. Franck REY (en qualité de directeur)

Mme Maurel soumet à la validation le compte rendu du dernier CODIR en date du 4 juillet 2023.

Elle remercie l'ensemble de l'équipe pour son investissement tout au long de la saison.

- ◆ **Bilan de la saison estivale 2023**
- ◆ **Présentation de la campagne de partenariat 2024 + vote des tarifs**
- ◆ **Proposition d'un partenariat avec le Stade Aurillacois**
- ◆ **Lancement de la réalisation du cahier des charges du site internet**
- ◆ **Questions diverses**

### 1/ Bilan Saison Estivale :

- Goudots Gourmands : 4770 dégustations soit un nombre quasi équivalent à 2022 (4940). Bonne présence des producteurs comme des bénévoles. Un repas sera organisé pour remercier ces derniers le 14 octobre prochain au TZK.
- Fréquentation des points infos : le point info d'Aurillac connaît une baisse de fréquentation de 10 % identique à la fréquentation du territoire notamment les excursionnistes pendant le festival Eclat. La fréquentation de l'antenne du Puech des Ouilhes a baissé considérablement de plus de la moitié. La météo et la bactérie dans l'eau du début août peuvent expliquer ce résultat. Les chiffres sur l'antenne de Mandailles ne sont pas exploitables en raison d'une année 2022 sans données.
- Vente des différentes visites (Aurillac et Street Art) : Le nombre de visites de villes sur l'été a progressé, la dégustation de produits locaux a séduit les visiteurs. Nous remercions les partenaires qui ont pleinement participé. Une réflexion est engagée avec les commerçants pour maintenir ce dispositif sur les visites des vacances scolaires. Les visites Street Art sont en progression par rapport à l'an dernier, mais le nombre reste insuffisant.
- Festival Eclat : la fréquentation est en légère baisse par rapport à l'année passée. La canicule des premiers jours peut expliquer ce chiffre. Cependant, le nombre de ventes est en augmentation avec une nette progression de la billetterie (+65 %). Les premiers chiffres flux vision donne la même tendance, moins d'excursionnistes (de passage sur la journée) et autant de touristes (dormant sur le territoire). Il reste difficile d'évaluer le nombre de festivaliers. Des résultats plus complets de Flux vision seront connus fin septembre.

- Rocher de Carlat : les animations ont permis d'augmenter la fréquentation du Rocher notamment avec le spectacle de fauconnerie de 675 billets vendus à 1033. Cependant, les charges restent toujours plus importantes que les recettes.
- Appli rando : le nombre d'utilisateurs comme le nombre de téléchargements est en légère baisse. De nouveaux circuits : Balad'oc, Festibois et Street Art (?) devront booster le nombre d'utilisateurs en 2024.
- Hors les murs : cette démarche a été appréciée des locaux comme des touristes. Elle doit être renouvelée et étendue sur l'année (sur des événements ponctuels).

## **2 /Présentation du lancement de la campagne de Partenariat 2024 + vote des tarifs**

Mme Maurel et le directeur présentent la nouvelle stratégie qui conduit à mettre en avant via une plaquette « partenariat 2024 » l'utilité d'être membre de l'Office. L'accent sera mis sur les actions de promotion et d'accompagnement en faveur des partenaires.

Seuls les prestataires touristiques du département pourront devenir partenaires (2 tarifs : aggro et hors aggro). Pour les prestataires hors département, ils pourront uniquement souscrire à de la régie publicitaire.

Pour 2024, 3 guides + le plan seront édités : Guide d'Accueil/Restauration et bars/Hébergement. Pour les 2 derniers nous souhaitons les éditer en interne. Le plan sera toujours édité en partenariat avec Aurillac Développement.

Les partenariats seront plafonnés à 500 €, hors « service plus ».  
Les partenaires auront des tarifs préférentiels sur les « services plus »

Mme Maurel met au vote la grille des tarifs pour 2024. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

## **3 /Partenariat Stade Aurillacois**

La Présidente propose que l'Office de tourisme devienne partenaire du Stade Aurillacois. Cette opération permettra de faire la promotion du territoire via ce club professionnel, sa notoriété et son exposition médiatique.

Un panneau publicitaire sera installé dans l'enceinte du stade et nous profiterons de la dernière journée de championnat pour lancer la saison estivale. (Flyers, banderoles, ...)

Nous aurons un encart publicitaire sur le site internet et la plaquette de la saison.

2 abonnements seront inclus dans le partenariat avec la possibilité de faire gagner des places sur les réseaux, ou d'en faire profiter les membres de l'équipe, du Codir, les partenaires ou les bénévoles des Goudots.

Le codir valide ce partenariat, sous réserve d'une incompatibilité juridique au regard de l'investissement financier déjà versé par notre collectivité de rattachement.

## **4 /Lancement de la réalisation du cahier des charges du nouveau site internet :**

Sarah Laval et Grégory Gastaldi travaillent actuellement à la réalisation du cahier des charges du futur site internet. Ensuite, des devis seront réalisés sur des entreprises habituées à travailler avec des offices de tourisme. Tous ces éléments seront présentés lors du prochain CODIR en octobre. Une demande de subvention Leader est à l'étude.

## **5 /Questions diverses**

- Partenaires : nous organiserons après les vacances de Toussaint une réunion de bilan de saison avec pour appui un questionnaire qui sera soumis aux partenaires courant le mois d'octobre. Des ateliers seront proposés courant l'hiver (communication + rse (label clé verte) pour débiter.
- Déclinaison de la charte graphique : une présentation des premiers éléments est faite. Un rendez-vous avec Osrose permettra de faire le point sur ces éléments + vitrine.
- Congrès ADN : le directeur participera au congrès ADN les 26 et 27 septembre prochains.

- Sommet du Tourisme : La Présidente et le directeur participeront aux Sommets du Tourisme à Lyon les 27 et 28 novembre à Lyon.

La séance est levée à 20h00.

Mme La Présidente

M. Le secrétaire de séance